

Délibération n° 189 du Comité Syndical

L'an deux mille vingt-trois le vingt et un mars à 10 h 030

Les délégués du comité syndical, légalement convoqués le 15 mars 2023, se sont réunis à Séverac d'Aveyron, sous la Présidence de Monsieur Arnaud VIALA

Etaient présents : Christian NAUDAN, Mélanie BRUNET, André CARNAC, Christiane MARTIN,

Ayant donné procuration : Ms Jean-Luc CALMELLY, Mme Evelyne ESTRISPEAU

Objet : Vente du Terrain – cession du budget Principal vers le budget Annexe « ZA les Cazes »

Monsieur le Président, rappelle que le Syndicat Mixte est propriétaire de 29 ha 21 a 50 ca de terrain au lieu-dit Les Cazes sur Lapanouse de Séverac Commune de Séverac d'Aveyron.

Le terrain d'une surface de 7 ha 06 a 10 ca, soit 70 361 m², est concerné par le projet d'aménagement.

Monsieur le Président propose que le budget principal cède au budget annexe 70 361 m² au coût de 0.89 €, valeur d'achat, pour un montant de 62 621 €.

Les écritures comptables proposées sont les suivantes :

Budget Principal – section d'investissement :

024 – Cession (recette) : 62 621 €

Budget Annexe – section de fonctionnement :

6015 – Transfert de terrain (dépense) : 62 621 €

Le Président soumet au vote la cession de terrain du budget principal vers le budget annexe,

Après en avoir délibéré, le comité syndical valide la cession de terrain du budget principal vers le budget annexe et les écritures comptables proposées

Sens des votes :

Nombre de délégués titulaires en exercice : 9

Nombre de délégués titulaires présents ou représentés : 7

Nombre de suffrages exprimés : 7

Pour : 7 Abstentions : Contre :

Fait et délibéré à Séverac d'Aveyron,
le 21 mars 2023

Le Président,



Arnaud VIALA